

## MAIRIE DE COURCELLES-LES-MONTBELIARD

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Vendredi 06 octobre 2023 à 18h30 à la Mairie

Présents : Christian QUENOT, Janine BARTEL, Jean-Louis CARRERE, Robert PERSONENI, Alain LEMOINE, Bernard MARTINA, Josette PARRENIN, Hakima KOCH

Représentées : Jean-Marc ETIENNEY (procuration à Christian QUENOT)  
Damien LOCATELLI (procuration à Robert PERSONENI)

Absentes : Sylvie BICHET, Sylvie ROULLAIS

Formant la majorité des membres en exercice.

Monsieur Robert PERSONENI a été désigné secrétaire de séance.

## COMPTE-RENDU

### 1 – DELIBERATION – SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT AU MAIRE ET CREATION DU POSTE DE CONSEILLER DELEGUE

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite au départ de Mme Nathalie PEIRO il convient de supprimer un poste d'Adjoint au Maire.

Le Maire propose de créer un poste de Conseiller Délégué en charge du bois.

Le Conseil Municipal accepte par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention, la suppression d'un poste d'Adjoint au Maire et la création du poste de Conseiller Délégué.

#### Nouvelle délégation du Conseil Municipal

- Janine BARTEL : 1<sup>ère</sup> Adjointe en charge de la culture et du monde associatif
- Jean-Louis CARRERE : 2<sup>ème</sup> Adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires.
- Robert PERSONENI : 3<sup>ème</sup> Adjoint en charge :
  - o des travaux communaux au niveau des bâtiments, de la voirie et des réseaux,
  - o de la gestion des services techniques municipaux,
  - o de la sécurité.

### 2 – DELIBERATION – SIGNATURE DE LA CONVENTION DE TRANSMISSION ELECTRONIQUE DES ACTES

Le Maire présente au Conseil Municipal le système de télétransmission des actes auquel il souhaite adhérer.

Considérant que, dans le cadre du développement de l'administration électronique, les collectivités ont désormais la possibilité d'opter pour la transmission par voie dématérialisée, via l'application « ACTES », de leurs actes soumis au contrôle de légalité au représentant de l'État.

Le Conseil, après avoir débattu, par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- Décide de s'engager dans la télétransmission des actes administratifs et budgétaires au contrôle de légalité.
- Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la Sous-Préfecture de Montbéliard.
- Autorise le Maire à signer la convention de souscription entre la commune et un opérateur homologué par le Ministère de l'Intérieur dit «opérateur de transmission ».

### 3 – DELIBERATION – ADHESION DE LA COMMUNE DE DAMPJOUX A PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION

Le Maire informe le Conseil Municipal que la commune de Dampjoux souhaite adhérer à Pays de Montbéliard Agglomération.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention, l'adhésion de la commune de Dampjoux à Pays de Montbéliard Agglomération.

### 4 – DELIBERATION – SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS CARRITATIVES

Suite aux différentes catastrophes naturelles, le Maire propose au Conseil Municipal de faire des dons aux associations en charge d'aider les populations de ces pays.

Il est proposé de donner à l'UNICEF 100 € pour les sinistrés du Maroc et 100€ pour la Lybie.

Il est également proposé de donner 50 € aux Resto du Cœur.

Le Conseil Municipal accepte par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

### 5 – DELIBERATION – RENOVATION ENERGETIQUE DE L'ESPACE JEAN TOURET

Le Maire présente au Conseil Municipal la nécessité de poursuivre la rénovation thermique de l'Espace Jean Touret (ventilation, isolation des murs et du sol).

Le Conseil Municipal, après en avoir débattu, par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- Prend acte de rénover cette salle dans un plus ou moins long terme en fonction du budget disponible.
- Autorise le Maire à faire les premières démarches pour la rénovation de la salle (devis, demandes de subvention ...)

### 6 – DELIBERATION – AMENAGEMENT DU SECTEUR DU STADE

Le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux installations des Gens du Voyages (deux fois en 2023) de manière illégale, il est envisagé d'aménager l'accès au stade d'entraînement afin que les véhicules ne puissent pas y accéder (blocs de bétons, barrière végétale).

Le Conseil Municipal accepte par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

## 7- DELIBERATION – LOCATION SALLE DES FÊTES

Suite à plusieurs demandes de locations de la salle des fêtes par des professionnels et des associations (cours de boxe, cours de zumba...), il convient d'établir un planning de locations, de mettre en place une convention et une mise à jour des tarifs.

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- Décide d'établir les nouveaux tarifs **annuels** de location pour les associations et professionnels comme suit : 100€ pour une journée de location par semaine et 150€ pour deux journées par semaine à compter **du 1<sup>er</sup> janvier 2024** ;
- Décide d'établir une convention et un planning à définir et mettre en place pour le **1<sup>er</sup> janvier 2024**.

Le Conseil Municipal accepte par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

## 8 – DELIBERATION – CREATION D'UN CONTRAT POUR L'ACCUEIL D'UNE STAGIAIRE REMUNEREE - PERISCOLAIRE

En prévision du congé maternité d'un agent du périscolaire, Monsieur CARRERE Adjoint au Maire propose de prendre une stagiaire rémunérée jusqu'au 20 octobre 2023.

Le Conseil Municipal accepte par 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

## 9 – RECENSEMENT DE LA POPULATION 2024

Monsieur Jean-Louis CARRERE, nommé Coordonnateur Communal (CC) pour le recensement de la population, présente au Conseil Municipal l'organisation et la mise en place de ce dernier.

Il informe le Conseil Municipal que **le recensement de la population débutera le 18 janvier 2024 et se terminera le 17 février 2024**.

L'Adjoint précise qu'il faudra recruter trois agents recenseurs (chiffres conseillés par l'INSEE en fonction de la taille de la commune).

Monsieur Alain LEMOINE, Conseiller Délégué, se propose pour animer des ateliers numériques afin d'accompagner la population en difficulté avec les nouvelles technologies (et qui le désire), à réaliser son recensement sur internet.

Le Maire, après avoir présenté les profils souhaités en fonction des tâches à accomplir, demande au Conseil Municipal de réfléchir à d'éventuel(le)s candidat(e)s potentiel(le)s pour le poste d'agent recenseur.

## QUESTIONS DIVERSES

- Convention restauration scolaire : présentation et explication de la nouvelle convention de restauration (augmentation du prix, ...).  
Il demande au Conseil Municipal l'autorisation de signer la convention. Celui-ci accepte à l'unanimité.
- Parking Scherrer : mise au point sur les travaux réalisés au Parking Scherrer et explications des projets futurs :

- Installation de bornes électriques pour recharger les voitures
- Installation de casiers de retrait de colis

Coût des travaux :

- Celui-ci se monte à 180 000 € HT alors qu'il avait été initialement prévu à 220 000 € HT. Une demande de subvention DETR a été déposée.
- Travaux voie verte : les travaux pour l'aménagement de la voie verte seront réalisés du 23 octobre au 29 novembre 2023.
  - Déconstruction des Beaux Rivages et aménagement d'un espace vert : le bâtiment des Beaux Rivages ayant été acheté par la commune en vue de sa déconstruction, un constat d'huissier sur les habitations voisines est nécessaire afin d'éviter tout litige. En lieu et place sera créé un espace vert et un cheminement piéton qui sécurisera davantage l'accès à la maternelle.
  - Autres travaux : il faudra rapidement dégager les arbres le long de la voie ferrée à côté de l'Aérodrome car ils sont une menace pour la sécurité ferroviaire. Un devis a été fait par la SNCF pour un coût de à 70 000 € HT.  
Proposition de récupérer le bois coupé et de le mettre dans les lots d'affouages.
  - Terrains « Derrière les Moulins » : les terrains privés ont été achetés par Pays de Montbéliard Agglomération pour la station d'épuration.
  - Demande City Stade : Deux jeunes de la commune ont chacun déposé une demande de création d'un city stade. Le Conseil Municipal étudie ces demandes. Les lieux évoqués ne sont pas adéquats (trop proches des habitations, terrains inondables...). Le Conseil Municipal ne se prononce pas pour le moment.
  - Point sur le Téléthon : Le comité des fêtes étant en refonte à l'heure actuelle, le Conseil Municipal propose de prendre en charge l'organisation du Téléthon, (au moins pour cette année). Une réunion va être programmée afin de commencer à organiser l'événement à venir. Les bénévoles sont les bienvenus.
  - Point sur l'inauguration d'un boulodrome en l'honneur de Monsieur Lionel ROLLE : Un devis pour une plaque commémorative est en cours.
  - Calendrier : Madame Janine BARTEL, Adjointe au Maire, rappelle la date d'un événement à venir :
    - 21 octobre Concert à l'Espace Touret

La séance est levée à 20h50.

Le Maire,  
Christian QUENOT

